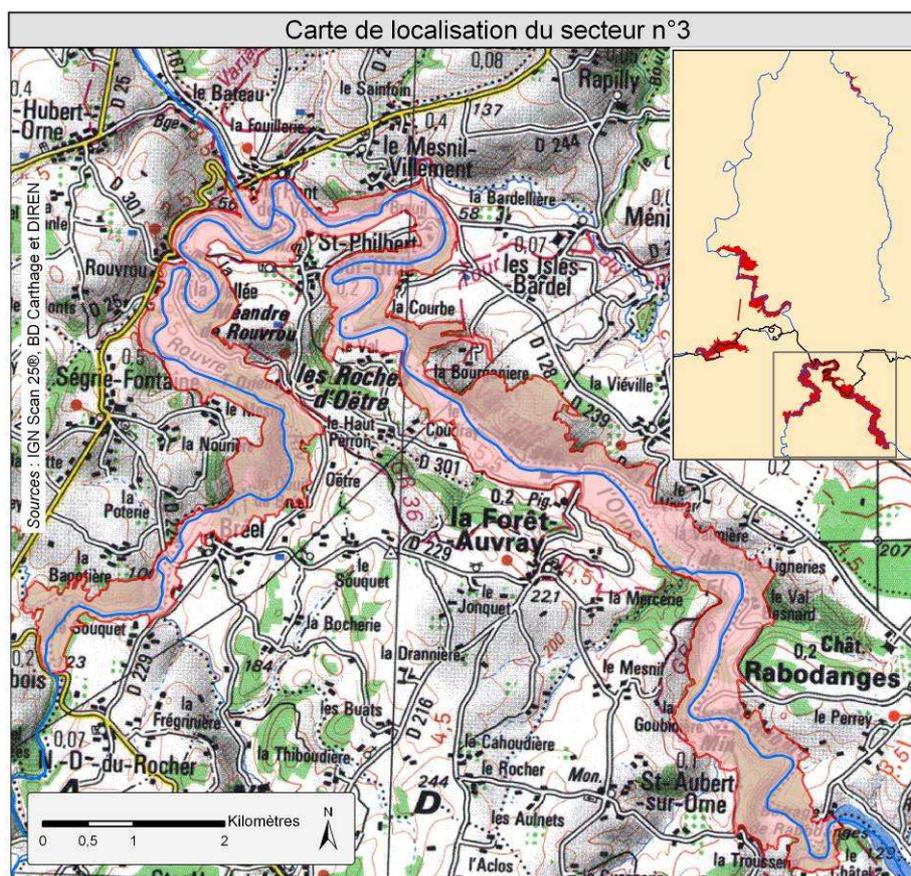


B.3 Secteur n°3 – Confluence de la Rouvre et de l’Orne

B3.1 Localisation

Avec 1155 hectares inscrits en Natura 2000, le secteur n°3 est le plus grand des quatre secteurs du site « Vallée de l’Orne et ses affluents ». Il recouvre les vallées de la Rouvre et de l’Orne de part et d’autre de leur confluence (Cf. carte ci-dessous).



B3.2 Description

B3.2.1 Les cours d'eau

L’Orne traverse le secteur n°3 sur 17,5 km, et la Rouvre sur 11,6 km. Leur pente y est assez marquée, surtout dans les Gorges de la Rouvre, ce qui permet aux deux rivières d’avoir une énergie élevée : en conséquence, le substrat de leur lit est très minéral, avec beaucoup de galets, de pierres voire de blocs. Leur débit, surtout celui de la Rouvre, varie considérablement au cours d’une année (Cf. paragraphe « Débits moyens et valeurs extrêmes », p. 10).

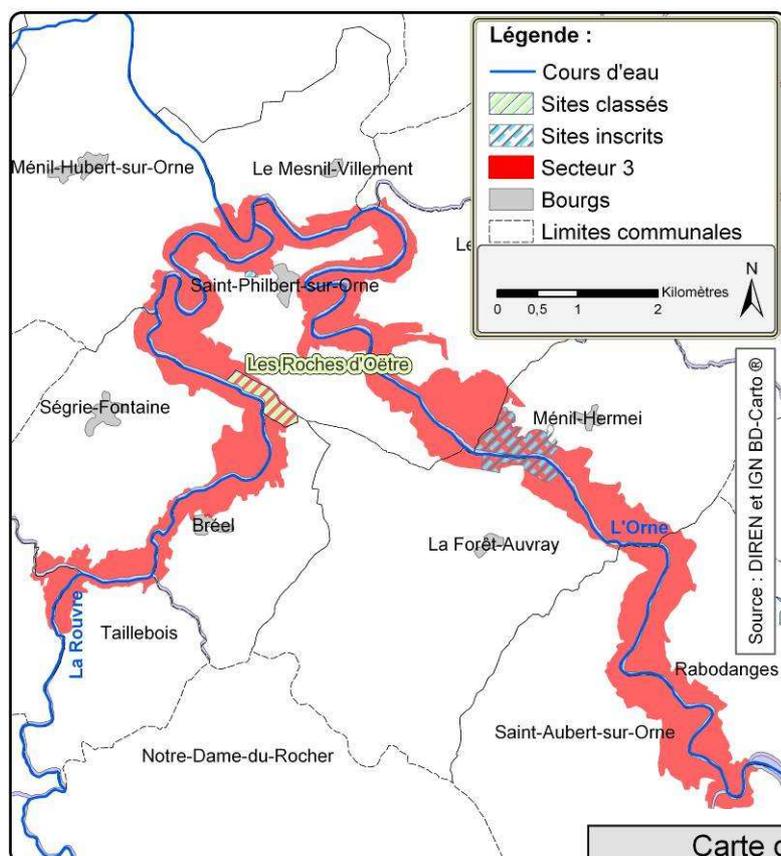
Plusieurs barrages sont encore en place et en activité, notamment celui de Saint-Philbert-sur-Orne (retenue de compensation du barrage EDF de Rabodanges) et celui du Mesnil-Villement (microcentrale hydroélectrique de la Fouillerie).

B3.2.2 Les paysages

Les paysages du secteur sont composés de plusieurs éléments juxtaposés. Les deux rivières montrent un profil de torrent dessinant de larges méandres. Les parcelles situées sur les versants les moins pentus portent des prairies naturelles avec un maillage bocager encore bien préservé. Des boisements de taillis et de maigres futaies linéaires couvrent l’essentiel des versants les plus pentus, en particulier l’extérieur des méandres. Enfin, plusieurs zones rocheuses et quelques éboulis donnent une touche minérale et austère au paysage ; les plus petites falaises ont tendance à disparaître sous les arbres.

B3.2.3 Le patrimoine naturel inventorié, classé et protégé

Carte des sites classés et inscrits du secteur n°3

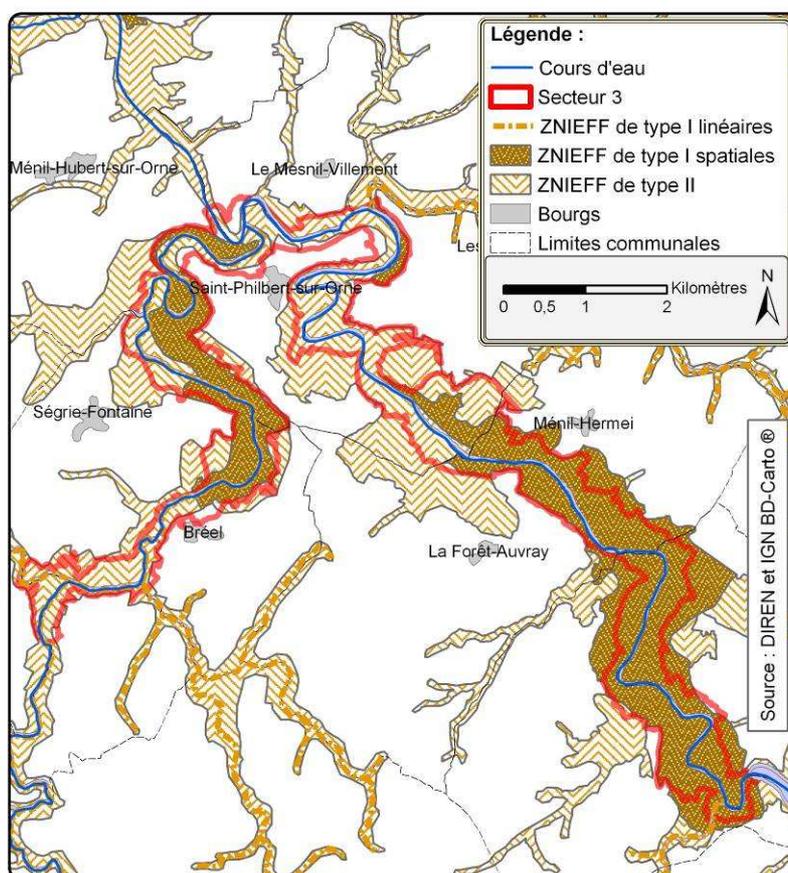


Les Roches d'Oëtre sont classées au titre de la Loi de 1930 sur la protection des paysages depuis le 18 novembre 1931 (site n°61031). Ce classement implique que les interventions susceptibles d'affecter la qualité des paysages du site sont soumises à autorisation.

Sur les communes de Ménil-Hermei et de La Forêt-Auvray, la vallée de l'Orne est inscrite au titre de la loi de 1930 (site n°61081 comprenant le Château, le Pont de La Forêt-Auvray, les berges de l'Orne, la Roche du Meunier et le Bec Corbin).

D'autre part, un important réseau de Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Floristique et Faunistique (Z.N.I.E.F.F.*) couvre le secteur n°3 et ses abords (Cf. carte ci-dessous). Le « Val des Roches d'Oëtre », le « Barrage de Saint-Philbert » et les « Gorges de Saint-Aubert » sont en ZNIEFF de type I (codes respectifs 00980001, 00810011 et 00810006).

Carte des ZNIEFF du secteur n°3



L'ensemble du site est également inscrit à l'inventaire des ZNIEFF de type II (« Vallée de l'Orne », code 00810000, et « Bassin de la Rouvre » 00980000).

Ces ZNIEFF se justifient en partie par la présence de grands escarpements rocheux sur lesquels se développent des habitats typique et originaux de la Suisse Normande. Ces sites recèlent de nombreuses espèces de plantes d'intérêt patrimonial dont le Catapode des graviers, la Spergule de Morison (protection régionale) et le Genévrier commun.

Enfin, deux arrêtés préfectoraux de protection de biotopes ont été pris, l'un pour le « Fleuve Orne et le ruisseau La Fontaine aux Hérons » (code AB015) et l'autre pour la « Rivière Rouvre et ses affluents » (code AB004). Cet outil réglementaire a ici pour objectif de préserver le biotope du Saumon atlantique, de la Truite de mer et de la Truite fario. Il encadre fortement les usages et la gestion des cours d'eau.

Sont interdits en application de l'arrêté de protection de biotopes :

- les travaux de recalibrage et d'approfondissement du lit,
- la réalisation d'ouvrages ou de plans d'eau susceptibles d'avoir une influence sur les cours d'eau protégés,
- les rejets d'effluents autres que ceux conformes aux objectifs de qualité des eaux superficielles,
- les lâchers de vase y compris ceux effectués en amont,
- les manœuvres hydrauliques réduisant le débit des cours d'eau,
- la pêche en marchant dans l'eau de l'ouverture jusqu'au 30 mai.

Les Roches d'Oëtre et les Gorges de la Rouvre sont inscrites au Schéma des Espaces Naturels Sensibles du Département de l'Orne : une zone de préemption de 120 hectares a été définie en 1997, et plusieurs parcelles ont déjà été acquises par le Conseil Général, par la Communauté de Communes du Bocage d'Athis et la commune de Saint-Philbert-sur-Orne. Un plan de gestion de l'E.N.S. a été établi. Il formalise les orientations et les mesures de gestion sur le site pour 5 ans (2003 à 2007). Ces dispositions rejoignent complètement les objectifs de conservation des habitats naturels* qui pourront être envisagés dans le cadre de Natura 2000 (restauration de landes, création de corridors écologiques, dégagement d'escarpements rocheux, préservation de boisements humides ou de ravins). Un Espace Naturel Sensible a vocation à être ouvert au public : des chemins pédestres sont restaurés et entretenus en convention avec les propriétaires privés, et des actions d'information sur la gestion patrimoniale des habitats sont réalisées. Enfin, le plan de gestion comporte un volet consacré à des études complémentaires sur la faune et la flore.

Le complexe écotouristique des Roches d'Oëtre est conçu de manière à valoriser et à partager les richesses écologiques et paysagères du site. Il porte une attention particulière au respect du site et de ses habitats naturels*, en raisonnant la circulation du public dans un objectif de développement durable.



© Marty / INCA



© T. Biérot / Collines Normandes

Le pavillon d'accueil des Roches d'Oëtre (maquette et stade final)

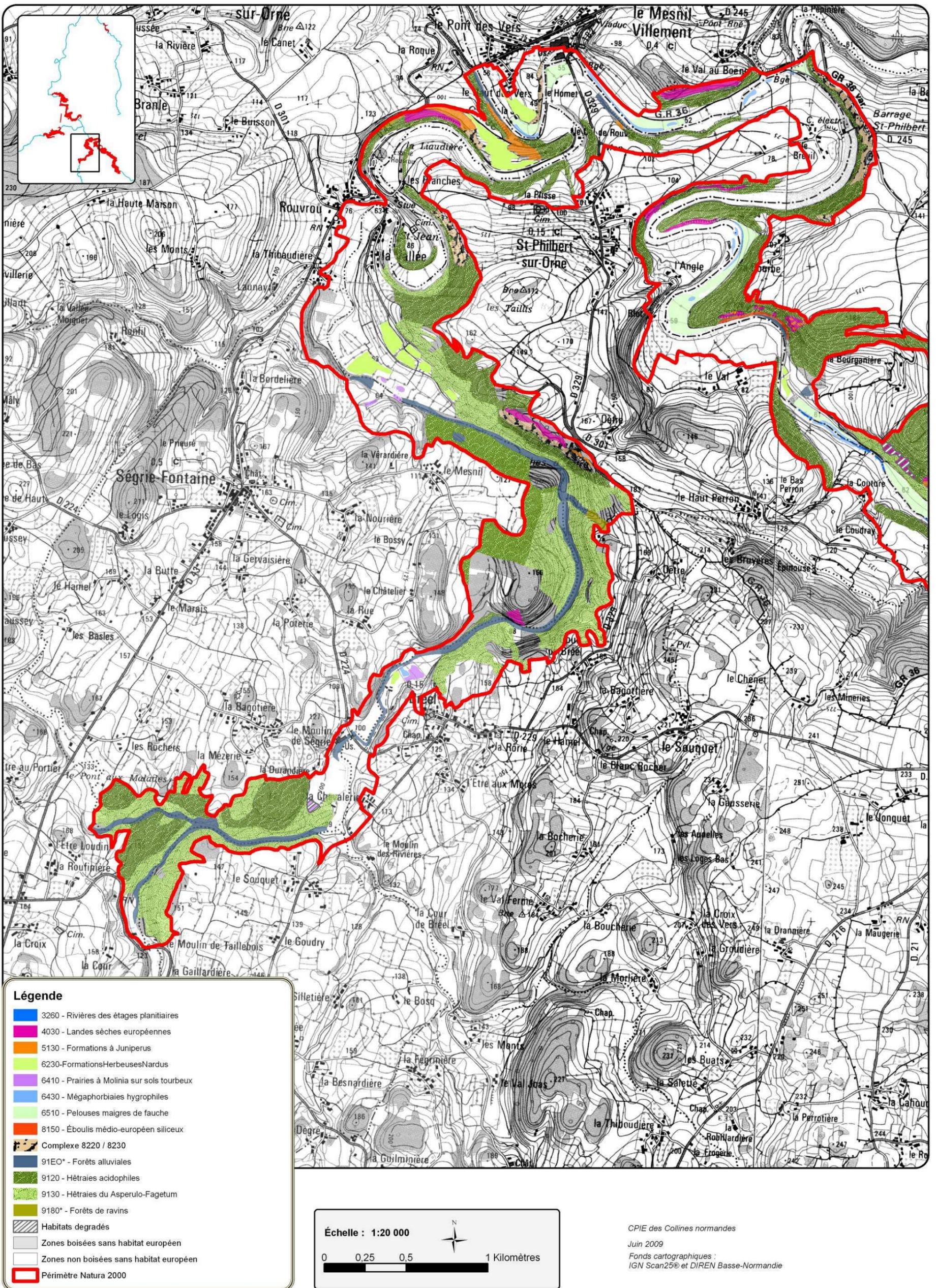
B3.2.4 Les habitats et habitats inscrits à la Directive

Liste et caractéristiques des habitats naturels* d'intérêt européen identifiés dans le secteur n°3

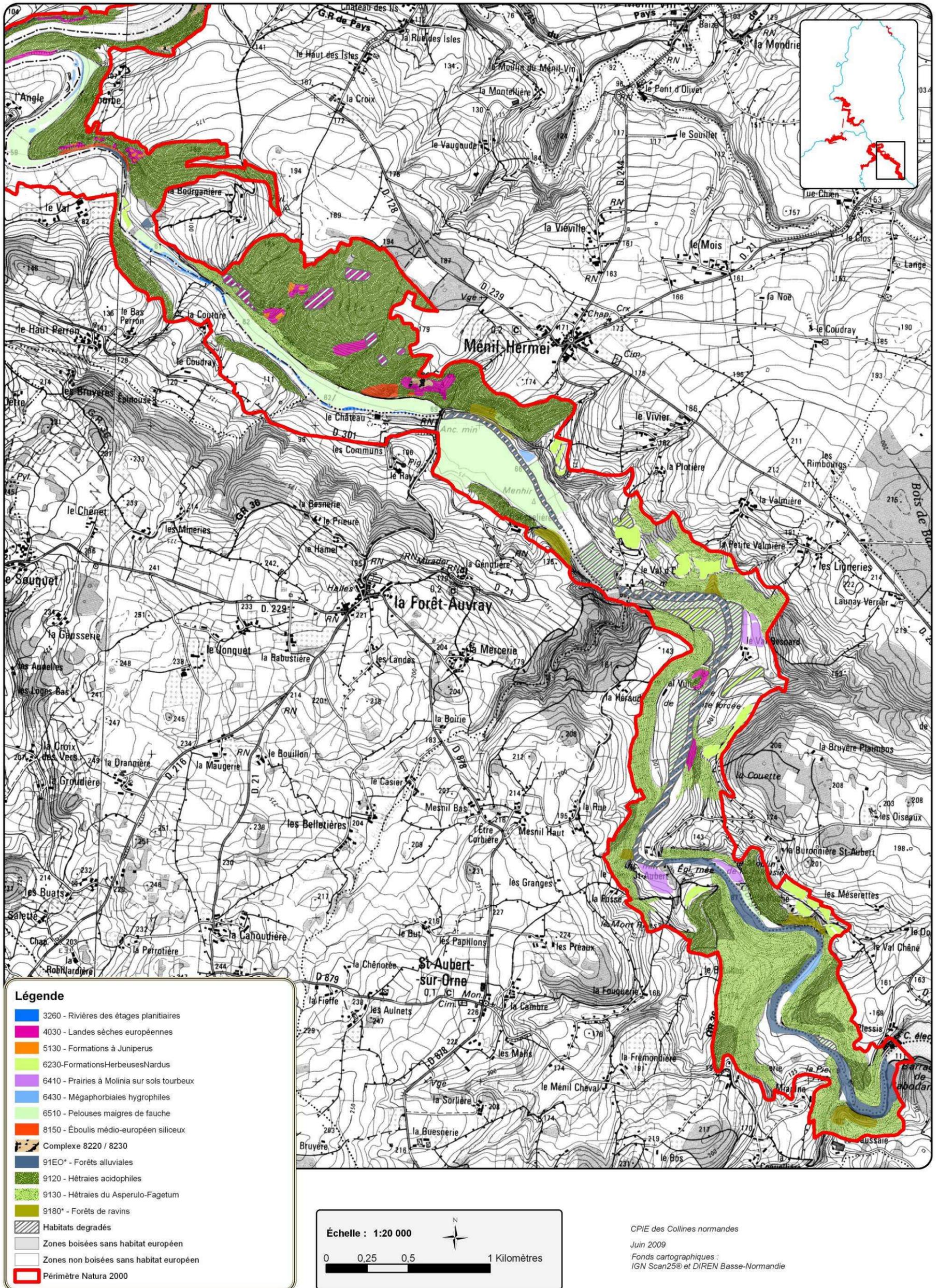
Source : CPIE des Collines normandes – 2005

Code EUR 15	Intitulé EUR 15	Mention	Caractéristiques	Surf. (ha)	Fiche annexe page...
Habitats humides et aquatiques					
3260	Rivières des étages planitiaires à montagnard	-	Herbiers aquatiques dominés par la Renoncule flottante ; Habitat ponctuel et très localisé	1,1	5
6410	Prairies à Molinie sur sols tourbeux	-	Prairies des sols tourbeux humides à Carvi verticillé, Cirse des anglais, Scorsonère humble, Molinie Bleue ; Quelques « taches » en bord de Rouvre	6,3	7
6430	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires	-	Friches à hautes herbes appréciant l'humidité ; Présence épisodique le long de l'Orne, sur les berges ou dans le lit majeur	3,7	9
Habitats forestiers					
91EO	Forêts alluviales à aulnes et à frênes	Prioritaire	Forêt de berges de cours d'eau, souvent dominée par l'aulne et le frêne. Habitat bien représenté dans ce secteur, dans les Gorges de la Rouvre notamment	51,7	11
9120	Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à houx et parfois à buis	-	Forêt (ici taillis sous futaie ou futaie) à chêne sessile, chêne pédonculé, hêtre et espèces de sous-bois supportant l'acidité des sols ; Habitat fréquent dans le secteur n°3, surtout en sommet de versants, dans la vallée de l'Orne plus que dans celle de la Rouvre	262,4	13
9130	Hêtraies du <i>Asperulo-Fagetum</i>	-	Chênaie-hêtraie, frênaie à érables, troène et espèces de sous-bois à tendance neutre ; Souvent mosaïqué avec les Hêtraies acidophiles (9120), mais davantage présent sur les parties basses des versants, et davantage le long de la Rouvre	214,8	16
9180	Forêts de pentes, éboulis ou ravin du <i>Tilio-Acerion</i>	Prioritaire	Forêts de ravin et d'éboulis frais et humides, à Scolopendre et nombreuses autres fougères ; Habitat fragmentaire, très peu fréquent dans ce secteur	9,3	18
Habitats agropastoraux					
6230	Formations herbeuses à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats siliceux des zones submontagnardes de l'Europe continentale	Prioritaire	Prairie / pelouse assez ouverte à Orchis bouffon, Saxifrage granulé ... Présent sur quelques parcelles pentues en aval des Gorges de la Rouvre et à la confluence avec l'Orne. Possède un potentiel plus important qui pourrait s'exprimer avec une gestion adéquate	24,9	25
6510	Pelouses maigres de fauche de basse altitude	-	Haute prairie de fauche à Oenanthe faux-boucage et Orge faux-seigle ; De grandes surfaces se développent dans les prairies alluviales au bord de l'Orne, en rive droite. Ce secteur possède les plus beaux spécimens de cet habitat	62,4	27

Code EUR 15	Intitulé EUR 15	Mention	Caractéristiques	Surf. (ha)	Fiche annexe page...
Habitats rocheux					
4030	Landes sèches européennes	-	Lande basse dominée par la Bruyère cendrée et les lichens (Cladonies) ; Groupements établis sur des sols rocheux ou surexploités, filtrants et secs. Beaux exemples aux Roches d'Oëtre et sur les autres escarpements	18,5	29
5130	Formations à genévrier sur landes ou pelouses calcaires	-	Fourré initial à genévrier commun et genêt à balais, établi sur les corniches ; Les plus beaux spécimens se trouvent dans le méandre de Rouvrou et sur les Roches d'Oëtre, en mosaïque avec les Landes sèches (4030)	4,9	32
8150	Éboulis médio-européens siliceux des régions hautes	-	Groupement annuel avec peu d'espèces, essentiellement le Galéopsis douteux et le Catapode des graviers, sur pierriers chauds et secs siliceux ; Très ponctuel	2,5	36
8220	Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	-	Groupement ponctuel des fissures de rochers siliceux, à petites fougères appelées Capillaires ; Toujours en mosaïque avec 8230	8,9	40
8230	Roches siliceuses avec végétation pionnière du <i>Sedo-Scleranthion</i>	-	Pelouses succulentes (présence de plantes grasses) et pelouses annuelles, toujours en mosaïque avec 8220		42



Cartographie des habitats naturels du secteur n°3, partie Est

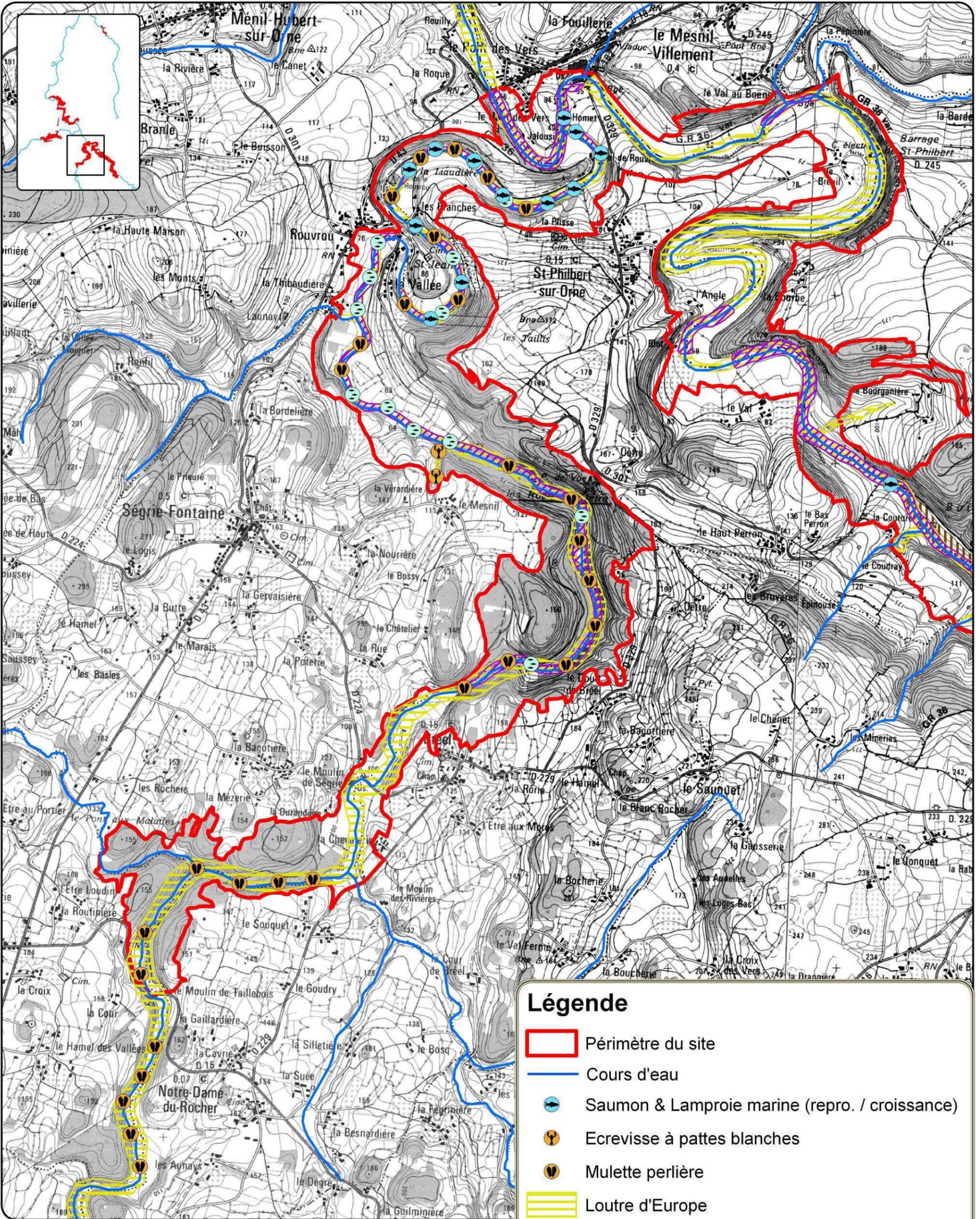


Liste et caractéristiques des habitats d'espèces d'intérêt européen
identifiés dans le secteur n°3*

Source : CPIE des Collines normandes, Groupe Mammalogique Normand – 2006

Code EUR 15	Nom français	Nom scientifique	Caractéristiques	Fiche annexe page...
Mammifères				
1303	Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Un individu en gîte	Mammifères volants insectivores qui ont besoin d'habitats diversifiés (haies, cours d'eau, bois, bâtiments et cavités souterraines) pour s'alimenter, se reproduire, s'abriter et hiberner. Leur fécondité est faible
1304	Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Individus contactés en gîte et en chasse	
1308	Barbastelle	<i>Barbastella barbastellus</i>	Individus contactés en chasse dont une femelle gestante	
1323	Vespertilion de Bechstein	<i>Myotis bechsteini</i>	Individus en chasse dont une femelle juvénile	
1324	Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	Individus en chasse	
1355	Loutre d'Europe	<i>Lutra lutra</i>	Mammifère semi-aquatique, essentiellement piscivore, nocturne, solitaire et territorial ; La petite population du site est la seule connue en Basse-Normandie	50
Poissons				
1095	Lamproie marine	<i>Petromyzon marinus</i>	Poisson migrateur se reproduisant en eau douce, sur des substrats caillouteux non colmatés	52
1096	Lamproie de Planer	<i>Lampetra planeri</i>	Animal sédentaire ressemblant à l'anguille, dont la larve reste enfouie plusieurs années dans les sédiments	54
1106	Saumon atlantique	<i>Salmo salar</i>	Grand migrateur qui a besoin de rivières à courant élevé et d'un substrat minéral non colmaté	56
1163	Chabot	<i>Cottus gobio</i>	Petit poisson sédentaire vivant caché sous les pierres	58
Insectes				
1041	Cordulie à corps fin	<i>Oxygastra curtisii</i>	Grande libellule vivant dans les parties calmes des rivières aux rives ombragées	60
1078*	Écaille chinée	<i>Callimorpha quadripunctaria</i>	Papillon aux ailes antérieures noires tigrées, aux ailes postérieures rouges à gros points noirs, vivant dans les friches herbacées, les broussailles et les bois clairs	62
1083	Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	Très gros coléoptère typique dont la larve vit dans le système racinaire d'arbres ou de souches dépourvues	64
Mollusques				
1029	Mulette perlière	<i>Margaritifera margaritifera</i>	Moule d'eau douce devenue extrêmement rare, vivant dans les sédiments sableux	68
Crustacés				
1092	Écrevisse à pieds blancs	<i>Austropotamobius pallipes</i>	Crustacé omnivore, très exigeant sur la qualité et la température de l'eau des petites rivières où il vit	66

Cartographie des habitats d'espèces* du secteur n°3, partie Ouest

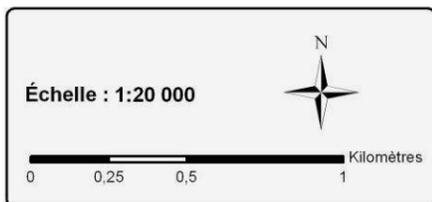


Légende

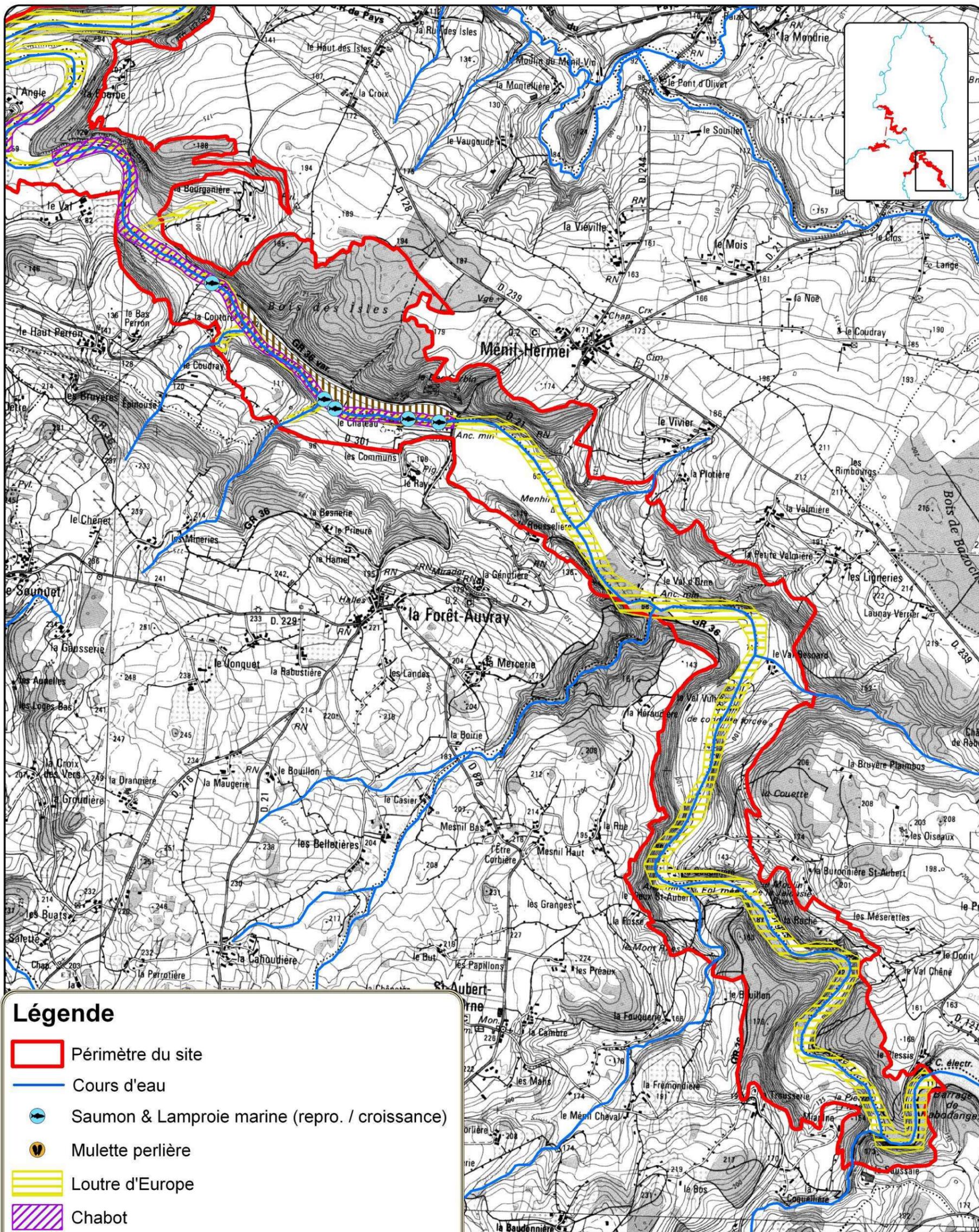
- Périmètre du site
- Cours d'eau
- Saumon & Lamproie marine (repro. / croissance)
- Ecrevisse à pattes blanches
- Mulette perlière
- Loutre d'Europe
- Chabot

* En raison de la grande diversité des écosystèmes, l'ensemble du site est considéré comme favorable aux espèces de chauves-souris d'intérêt européen et au Lucane. Leur habitat n'a donc pas été cartographié.

CPIE des Collines normandes
 Mai 2009
 Fonds cartographiques :
 IGN Scan25© et DIREN Basse-Normandie



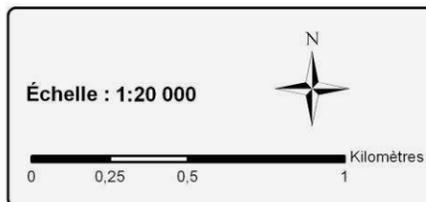
Cartographie des habitats d'espèces* du secteur n°3, partie Est



Légende

- Périmètre du site
- Cours d'eau
- ♂ Saumon & Lamproie marine (repro. / croissance)
- ♂ Mulette perlière
- Loutre d'Europe
- Chabot
- Cordulie à corps fin

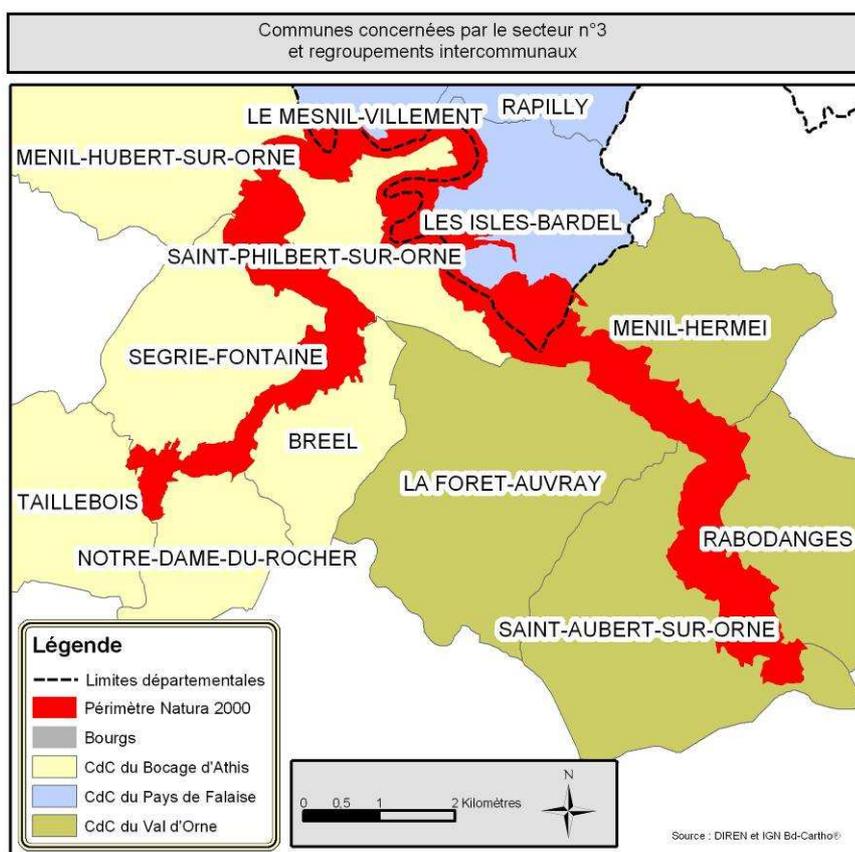
* En raison de la grande diversité des écosystèmes, l'ensemble du site est considéré comme favorable aux espèces de chauves-souris d'intérêt européen et au Lucane. Leur habitat n'a donc pas été cartographié.



CPIE des Collines normandes
 Mai 2009
 Fonds cartographiques :
 IGN Scan25® et DIREN Basse-Normandie

B3.3 Contexte socioéconomique

B3.3.1 Les périmètres administratifs, la démographie et l'urbanisme, les voies de circulation



Treize communes sont concernées par le secteur Natura 2000 n°3 (Cf. carte ci-contre). Trois d'entre elles, situées dans le Calvados, sont adhérentes à la Communauté de Communes du Pays de Falaise ; les autres sont dans le département de l'Orne et sont regroupées au sein de la C.D.C. du Bocage d'Athis (six communes) ou de celle du Val d'Orne (quatre communes).

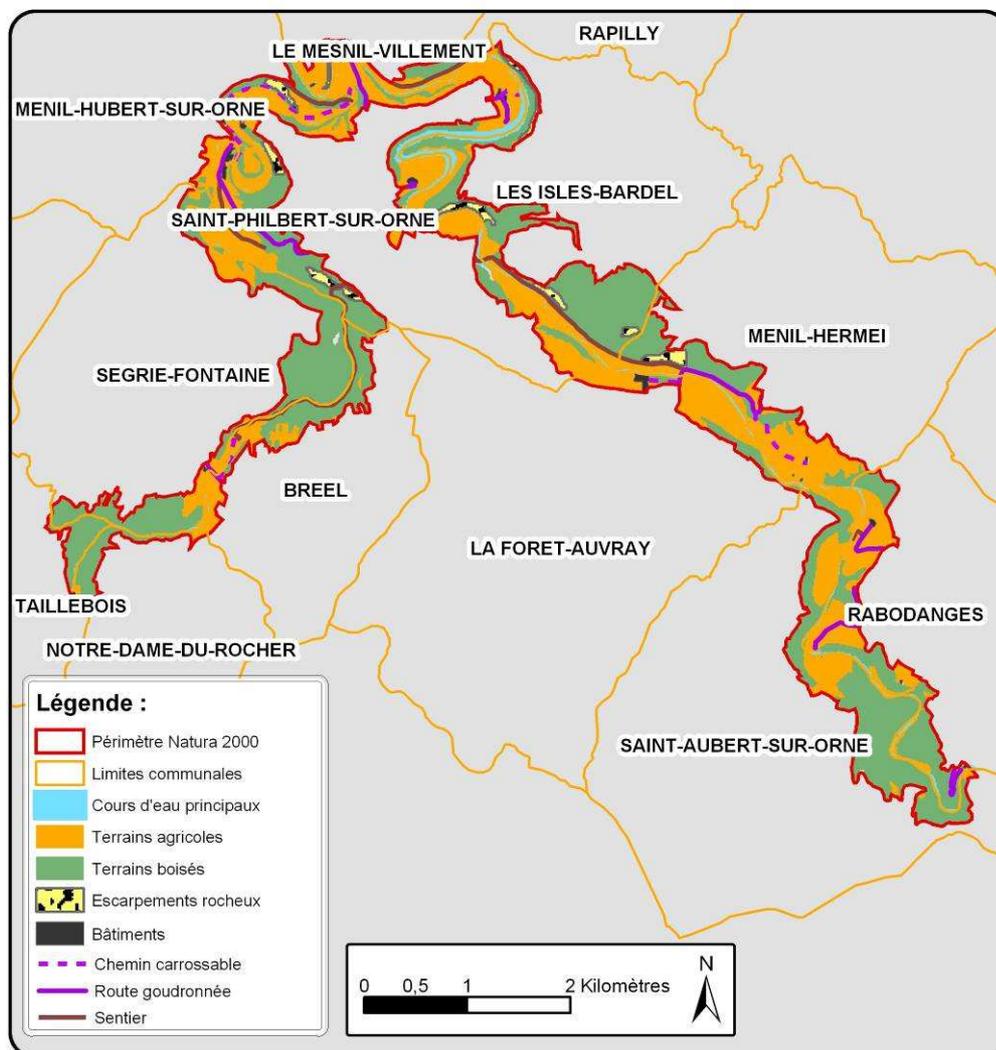
Les treize communes de ce secteur sont très rurales. Elles comptent en moyenne 181 habitants au dernier recensement (source : INSEE, RGP 2006, chiffres en vigueur au 1^{er} jan. 2009). Ségrie-Fontaine, commune la plus peuplée, rassemblait 413 habitants. Avec 43, 63 et 64 habitants, Rapilly Notre-Dame-du-Rocher et Les Isles-Bardel étaient au contraire les moins peuplées. La densité démographique en 2009 s'élève à 27 hab/km², soit moins du tiers de la densité moyenne nationale.

Toutes ces communes peinent à garder leur population. Les chiffres extraits disponibles des recensements entre 1968 et 1999, montrent une tendance constante à la diminution. Cette évolution se fait à un taux compris entre -5 et -8 % entre deux recensements, soit -0,75 % par an environ. Finalement, en 31 ans (entre 1968 et 1999), un habitant sur quatre a disparu des recensements. Néanmoins, le dernier recensement datant de 2006 et en vigueur au 1^{er} janvier 2009 montre une inversion de cette tendance : les communes du site ont globalement regagné plus de 4% de population soit près de 100 habitants.

Peu de communes possèdent un document d'urbanisme : seule Le Mesnil-Villement s'est dotée d'un Plan d'Occupation des Sols ; Ségrie-Fontaine et La Forêt-Auvray, Rapilly, Rabodanges, Saint-Aubert-sur-Orne et prochainement Ménil-Hermei possèdent une Carte communale. Les six autres communes du site sont sous le régime du Règlement National d'Urbanisme.

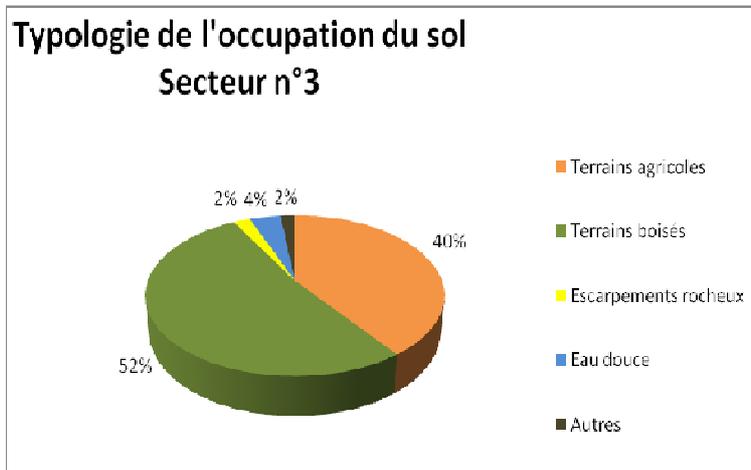
Le secteur n°3 se trouve dans la Zone agricole défavorisée* du Val d'Orne ; les communes sont toutes éligibles au programme du Pôle d'Excellence Rurale* porté par le GIP-ADECO Pays du Bocage pour le développement de la filière bois-énergie.. Saint-Philbert, Ménil-Hermei, La Forêt-Auvray Rabodanges et Saint-Aubert-sur-Orne sont en Zone de Revitalisation Rurale*.

Occupation du Sol - Secteur n°3



La carte de l'occupation du sol montre que les espaces forestiers couvrent une majorité du secteur n°3 : 600 hectares sont boisés, soit 52 % de la surface totale du secteur. Les parcelles vouées à agriculture couvrent 298 hectares (40 %) et les escarpements rocheux 25 ha (2 %). A cause du barrage de Saint-Philbert, les surfaces en eau sont relativement importantes (46,6 ha, soit 4 % de la surface du secteur).

Finalement, la proportion de chaque classe d'occupation du sol est très proche de celle observée sur les secteurs n°1 (entre Pont-d'Ouille et Saint-Rémy) et 2 (vallée du Noireau).



B3.3.3 Les activités socioéconomiques

Agriculture

N.B. : Faute d'informations plus récentes, les données statistiques utilisées pour illustrer le paragraphe suivant datent de l'année 2000 (R.G.A. Agreste). De plus, ces données donnent des indications à l'échelle des communes, mais pas à l'échelle du site Natura 2000.

Les deux tiers des surfaces communales sont utilisés pour l'agriculture. Aujourd'hui, environ 70 exploitations possèdent leur siège dans l'une des quatre communes du secteur dont les statistiques sont disponibles, dont 30 exploitations professionnelles*. Les labours représentent 35 % de la Surface Agricole Utile des neuf communes, et la S.T.H., 57 %. Les labours sont essentiellement semés en blé et en maïs. Le cheptel bovin comportait 5 400 U.G.B. en 2000 ; avec l'augmentation de la productivité individuelle, les vaches laitières étaient deux fois moins nombreuses que 20 ans plus tôt, alors que le troupeau de vaches allaitantes était passé de 115 à 708 animaux sur la même période. L'élevage ovin est minoritaire et en diminution. La possession de chevaux de loisir a connu une forte croissance.

Environ 50 % des chefs d'exploitations et des coexploitants sont à temps complet, et 15 % possèdent une autre activité.

<i>Évolution de l'agriculture sur les communes du secteur n°3</i>			
			<i>Source : R.G.A., Agreste, 2000</i>
Commune	Nombre d'exploitations en 1979	Nombre d'exploitations en 2000	Évolution du nombre d'exploitations
Bréel	8	4	- 50 %
La Forêt-Auvray	33	19	- 42 %
Les Isles-Bardel	13	6	- 54 %
Ménil-Hermei	20	5	- 75 %
Ménil-Hubert-sur-Orne	34	14	- 59 %
Le Mesnil-Villement	11	7	- 36 %
Rapilly	7	4	- 43 %
Saint-Philbert-sur-Orne	14	5	- 64 %
Ségrie-Fontaine	23	12	- 48 %
TOTAL	163	76	- 53 %

D'après le tableau précédent, les exploitations professionnelles sont en moyenne deux fois moins nombreuses en 2000 qu'en 1979. Dans le même laps de temps, et logiquement, la surface moyenne de chaque exploitation professionnelle a presque doublé (40 ha en 1979, 75 ha en 2000).

La Surface Toujours en Herbe a régressé de 3 500 ha à 2 230 ha entre 1979 et 2000 (- 37 %). Au contraire, les Terres Labourables ont augmenté de 42 %, passant de 970 ha à 1 380 ha.

Au titre des systèmes les plus respectueux de l'environnement, il convient de noter que quatre exploitants situés sur les communes du site (La Forêt-Auvray, Ménil-Hubert-sur-Orne et Saint-Philbert-sur-Orne) pratiquent l'agriculture biologique (source : Chambre d'agriculture de l'Orne, novembre 2003).

Sylviculture

Le secteur n°3 appartient, comme le secteur n°2, à la région forestière* départementale du Bocage virois dans la partie calvadosienne et à celle du Bocage de Flers pour la partie ornaise.

Les boisements couvrent près de la moitié de la surface du secteur n°3. Ils se répartissent en deux petits massifs linéaires (les versants des gorges de la Rouvre et le Bois des Isles sur le versant en rive droite de la vallée de l'Orne). Les autres boisements sont de petites lanières installées entre la rivière et les escarpements.

Presque tous ces boisements se développent sur des pentes fortes et se développent par endroits sur des éboulis rocheux. Leur accessibilité pour des travaux d'exploitation s'en trouve considérablement réduite. Ils sont donc nettement sous-exploités et se présentent, comme dans le secteur n°1, sous la forme de taillis anciens évoluant vers des futaies de faible section. Leur composition ressemble, elle aussi, à celle du secteur n°1 : chênes et hêtres principalement, avec des essences secondaires mélangées, en proportions variables selon les expositions. Le long de la Rouvre, la forêt devient alluviale : composée d'aulnes, elle forme une galerie caractéristique sur plusieurs kilomètres.

Plusieurs voies d'accès en bon état pénètrent les peuplements mais les conditions d'exploitation restent délicates. Une propriété située dans les gorges de la Rouvre, en face des Roches d'Oëtre, fait l'objet d'une gestion sylvicole et d'un suivi réguliers. Une parcelle de résineux quasiment anéantie par la tempête de décembre 1999 a été complètement dégagée en 2003 ; à côté, quelques jeunes plantations d'essences mélangées permettent d'opérer un renouvellement progressif des peuplements. D'autre part, des aides de l'État ont permis une plantation de frênes sur 2 ha 50 sur la commune de Ségrie-Fontaine.

Il n'existe qu'un seul Plan Simple de Gestion pour le secteur n°3 : il concerne une propriété essentiellement localisée sur la commune des Isles-Bardel (14).

D'autre part, une partie des bois situés sous les Roches d'Oëtre bénéficient d'une gestion au titre de l'Espace Naturel Sensible des « Roches d'Oëtre et des Gorges de la Rouvre » (Cf. *Plan de gestion de l'ENS « Roches d'Oëtre et gorges de la Rouvre »* 2003 – 2007. CPIE des Collines normandes. Conseil Général de l'Orne, 2003). Avec cette politique et avec le complexe touristique des Roches d'Oëtre, la multifonctionnalité des bois dans les gorges de la Rouvre atteint un palier supérieur. Le site possède une réputation touristique encore renforcée depuis l'ouverture du pavillon d'accueil en avril 2006.

Les bois du secteur n°3 ont aussi un intérêt pour la chasse, et ils sont utilisés en dépit des interdictions pour la pratique de la moto tout terrain en dehors des chemins.

L'industrie et l'artisanat

Les communes du secteur n°3 accueillent plusieurs enseignes artisanales et industrielles, la plupart de dimension modeste : 42 entreprises ont leur siège sur ces communes, avec plus de 220 salariés (sources : CCI de l'Orne et Chambre des Métiers du Calvados). La très grande majorité d'entre eux (180) sont employés dans une entreprise située à Ménil-Hubert-sur-Orne, spécialisée dans les travaux de télécommunication.

Les débits de l'Orne et de la Rouvre ont permis pendant plusieurs siècles de faire tourner de nombreux moulins, dont il ne reste pratiquement plus aucune trace. Aujourd'hui, une centrale hydroélectrique est installée sur l'Orne au lieu-dit Le Bateau, à Ménil-Hubert. Quelques centaines de mètres en amont, un autre barrage retient les eaux de l'Orne sur une distance de près de 3 km : le barrage de Saint-Philbert, géré par E.D.F., qui fonctionne avec celui de Rabodanges. Il sert à compenser et à corriger les modifications de débits provoquées par les éclusées de Rabodanges. E.D.F. dispose pour Rabodanges d'une autorisation de turbiner jusqu'à 15 m³/seconde. Un décret de concession avec cahier des charges encadre le fonctionnement des deux barrages jusqu'en 2035. Le cahier des charges impose de respecter certains créneaux et certaines amplitudes de variation entre le débit entrant à Rabodanges et le débit sortant de Saint-Philbert.

La pêche

La Société de pêche de Pont-d'OUILLY, La Flérienne et L'Hameçon putangeois sont les trois Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du milieu aquatique exerçant sur les cours d'eau du secteur n°3. La Flérienne a délivré 1150 cartes de pêche en 2003. La Rouvre, l'Orne en amont du barrage de Saint-Philbert et les ruisseaux affluents sont classés en première catégorie piscicole (rivières à salmonidés). L'Orne en aval du barrage de Saint-Philbert est en deuxième catégorie (rivières à cyprinidés, ou poissons blancs).

La diversité des faciès d'écoulement des rivières du secteur permet de pratiquer de nombreuses techniques de pêche (au coup, à la cuiller, à la mouche...). Cette caractéristique rend le site attractif pour de nombreux pêcheurs. Des opérations de repeuplement piscicole sont effectuées par les associations. Par exemple, en 2003, La Flérienne a lâché 30 000 truitelles dont 9 000 marquées, et 1 000 kg de Truites fario adultes.

La chasse

La chasse est exercée très modérément sur le secteur Natura 2000. Les principales espèces chassées sont le pigeon ramier, le faisan, la bécasse, le canard sur la retenue de Saint-Philbert, ou encore le chevreuil. Le renard et le blaireau font l'objet de battues. Le chevreuil fait l'objet de plans de chasse formels. Pour d'autres espèces, les lièvres notamment, la quantité prélevée est évaluée de façon empirique par chaque société, le but étant d'éviter les phénomènes de surpopulation ou à l'inverse de disparition du gibier.

Les milieux naturels du secteur ne nécessitent pas vraiment d'actions de gestion à des fins cynégétiques, contrairement aux régions de plaine céréalière ; ils sont favorables au gibier en l'état. Les opérations effectuées sont donc sporadiques, et consistent par exemple en quelques jachères et petites cultures à gibier.

Le tourisme, les activités physiques et sportives

Le secteur n°3 est localisé dans le Pays du Bocage, sur le territoire d'exercice de l'Office de Tourisme du Val d'Orne (Putanges-Pont-Écrepin), de l'Office de Tourisme du Bocage athisien (Athis de l'Orne) et de l'Office de Tourisme du Pays de Falaise.

<i>Principales activités touristiques et sportives du secteur n°3</i>		
<i>Sources : CPIE des Collines normandes, FFCK, OTSI du Bocage d'Athis</i>		
Type	Lieux	Caractéristiques et remarques
Découverte des paysages et des panoramas	Principalement aux Roches d'Oëtre	80 000 visiteurs sur l'année 2003 aux Roches d'Oëtre. Visites guidées encadrées par le CPIE des Collines normandes
Randonnée pédestre	Nombreux sentiers avec circuits balisés	Activité la plus pratiquée par les visiteurs de Suisse normande
Canoë-kayak	Sur la Rouvre et sur l'Orne depuis les Gorges de Saint-Aubert, d'octobre à avril	Uniquement pour un public averti, et lorsque les débits sont suffisamment élevés. La Rouvre serait la meilleure rivière de tout l'Ouest de la France. Des lâchers occasionnels du barrage de Rabodanges permettent plusieurs entraînements et compétitions de haut niveau chaque année
VTT	Chemins de randonnée avec circuits balisés	Troisième activité la plus pratiquée en Suisse normande. Label Fédération Française de Cyclisme
Randonnée équestre	Chemins	Fréquentation assez diffuse tout au long de l'année
Sports mécaniques	Chemins	Moto-cross ou quad sur les chemins
Escalade	Roches d'Oëtre	Pratique très ponctuelle et très localisée

La qualité de l'environnement du secteur est à la base de son attractivité sur les visiteurs. Les promoteurs et les encadrants des activités de loisirs et de plein air s'affirment, de plus en plus, comme des acteurs de la protection et de l'éducation à l'environnement. En règle générale, la connaissance et le respect des milieux naturels font d'ores et déjà partie des motivations et de l'éthique des professionnels des activités de plein air.

B3.4 Principaux enjeux de conservation des habitats et espèces dans le secteur n°3

État de conservation des habitats naturels* d'intérêt européen du secteur n°3			
Source : CPIE des Collines normandes – 2005			
Code EUR 15	Intitulé EUR 15	État global de conservation	Exigences écologiques, sensibilités
Habitats humides et aquatiques			
3260	Rivières des étages planitiaires à montagnard	Moyen	Peut se trouver dégradé par des retenues de barrages et par des pollution
6410	Prairies à Molinie sur sols tourbeux	Mauvais	Habitat de petite dimension, donc vulnérable. Habitat en fin d'évolution souffrant d'un assèchement, d'un atterrissement et de la progression des fourrés
6430	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires	Bon	Peut souffrir d'une pression de pâturage ou de fauche excessive et de la fertilisation, <i>a fortiori</i> de la conversion de prairies en labours
Habitats forestiers			
91EO	Forêts alluviales à aulne et à frêne	Bon	Nécessite une gestion différenciée, sur plusieurs années
9120	Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à houx et parfois à buis	Bon	Boisements encore peu matures
9130	Hêtraies du <i>Asperulo-Fagetum</i>	Bon	De même que les Hêtraies acidophiles (9120), ce sont des boisements encore peu matures
9180	Forêts de pentes, éboulis ou ravin du <i>Tilio-Acerion</i>	Moyen	Peut être remis en cause par des coupes trop franche
Habitats agropastoraux			
6230	Formations herbeuses à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats siliceux des zones submontagnardes de l'Europe continentale	Moyen	Une pression de pâturage excessive, les amendements et la fertilisation peuvent provoquer la transformation de cet habitat
6510	Pelouses maigres de fauche de basse altitude	Moyen	Comme pour les formations herbeuses à <i>Nardus</i> (6230), une pression de pâturage excessive, les amendements et la fertilisation peuvent provoquer la transformation de cet habitat
Habitats rocheux			
4030	Landes sèches européennes	Bon	Risques de fermeture du milieu par progression des ajoncs et des chênes, et de piétinement excessif par les visiteurs
5130	Formations à genévrier commun sur landes ou pelouses calcaires	Bon	Parfois détérioré par la progression des ajoncs et des chênes
8150	Éboulis médio-européens siliceux des régions hautes	Moyen	Tendance à la colonisation par les ronces et la chênaie, et peut être dégradé par le passage répété de visiteurs
8220	Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	Bon	Tendances à la progression des ronces et des ajoncs ; le passage répété des visiteurs contribue à sa dégradation
8230	Roches siliceuses avec végétation pionnière du <i>Sedo-Scleranthion</i>	Bon	Le passage répété des visiteurs et la pratique intensive de l'escalade peuvent réduire les surfaces occupées

*État de conservation et principales menaces
sur les espèces d'intérêt européen du secteur n°3*

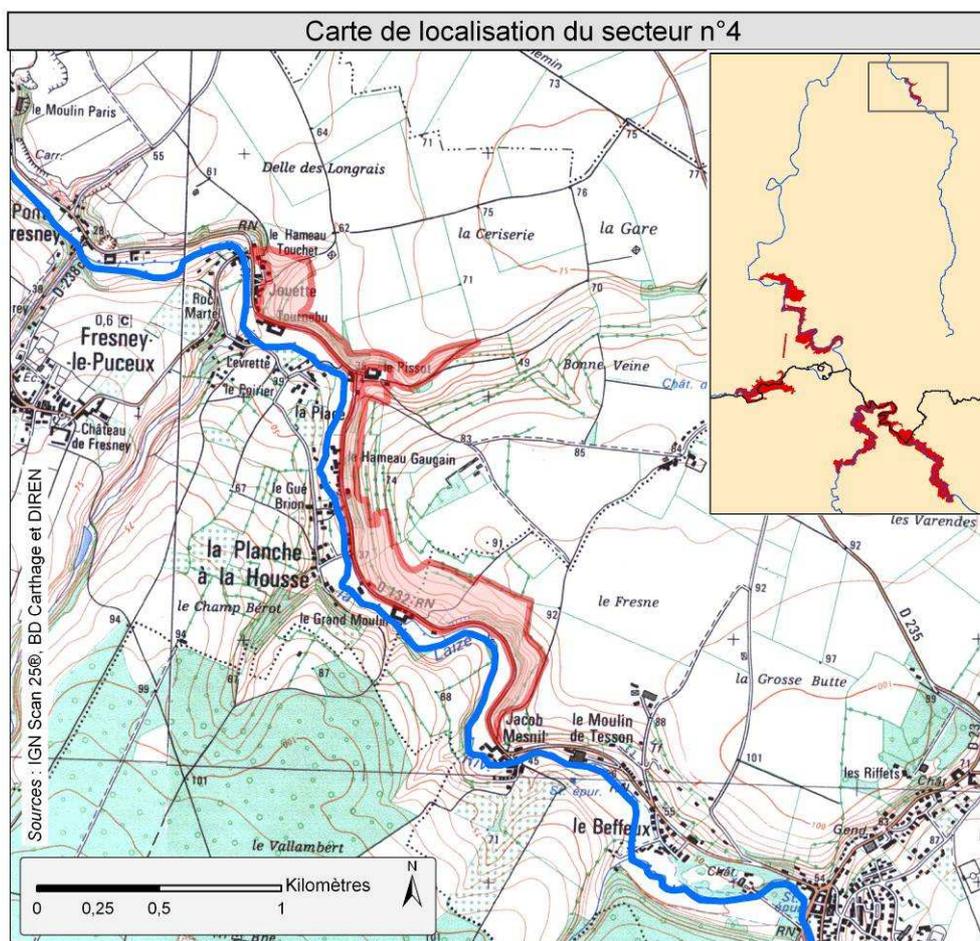
Source : CPIE des Collines normandes, Groupe Mammalogique Normand – 2006

Code EUR 15	Nom français	État des populations	Principales menaces
Mammifères			
1303	Petit Rhinolophe	<i>Mal connu</i>	Destruction et fermeture des gîtes de reproduction ou d'hibernation, dégradation des haies, intoxication par des produits phytosanitaires
1304	Grand Rhinolophe	<i>Mal connu</i>	
1308	Barbastelle	<i>Mal connu</i>	
1323	Vespertilion de Bechstein	<i>Mal connu</i>	
1324	Grand Murin	<i>Mal connu</i>	
1355	Loutre d'Europe	Mauvais	Sensible au dérangement, aux pollutions, à la destruction ou à l'entretien intensif de la végétation des berges. Les populations peuvent être affectées par une diminution des ressources alimentaires ou par des collisions routières
Poissons			
1095	Lamproie marine	Mauvais	Dégradation du fond des rivières par colmatage, souvent à cause de retenues qui, de plus, font obstacle à sa migration et contribuent à dégrader la qualité de l'eau
1096	Lamproie de Planer	<i>Mal connu</i>	Très sensible à la pollution de l'eau et au reprofilage des cours d'eau
1106	Saumon atlantique	Mauvais	Pollution de l'eau, ralentissement de l'écoulement, obstacles à la migration et populations de taille trop faible pour se réimplanter
1163	Chabot	Bon	Pollution de l'eau, colmatage par les sédiments ou par les algues
Insectes			
1041	Cordulie à corps fin	Mauvais	Atteintes à la structure des berges et à la qualité de l'eau
1078*	Écaille chinée	Bon	Peu de menaces pèsent sur ce papillon dans le site
1083	Lucane cerf-volant	Moyen	Usage de produits phytosanitaires et destruction des haies et des vieux arbres
Mollusques			
1029	Moule perlière	Mauvais	Pollution chimique et organique, eutrophisation*, disparition des poissons hôtes des larves (saumon et truite fario)
Crustacés			
1092	Écrevisse à pieds blancs	Mauvais	Pollution chimique et organique, colmatage du fond des ruisseaux, échauffement estival

B.4 Secteur n°4 – Coteaux de la Laize

B4.1 Localisation

Le secteur n°4 recouvre le versant de la vallée de la Laize situé en rive droite sur une surface d'environ 35 ha entre les lieux-dits « Jacob-Mesnil » et « Jouette », pour une largeur moyenne de 140 à 150 mètres. La rivière reste en dehors du site : elle longe le secteur n°4 sur 2 900 mètres.



B4.2 Description

B4.2.1 Les paysages

La vallée de la Laize apparaît sous la forme de coteaux secs portant quelques maigres prairies embroussaillées, voire boisées. Le versant exposé au sud-ouest (en rive droite), sur lequel a été tracé le périmètre Natura 2000, possède des pentes plus franches que le versant exposé au nord-est.

Le cours d'eau décrit de multiples sinuosités. Des fermes et des hameaux sont installés au pied de la pente, parfois au bord de la rivière. Quelques vallons partent de la vallée principale. Le sommet des versants permet d'observer le contraste entre la plaine céréalière de Caen, uniforme, et la dépression linéaire formée par la Laize, au décor beaucoup plus hétérogène et foisonnant.

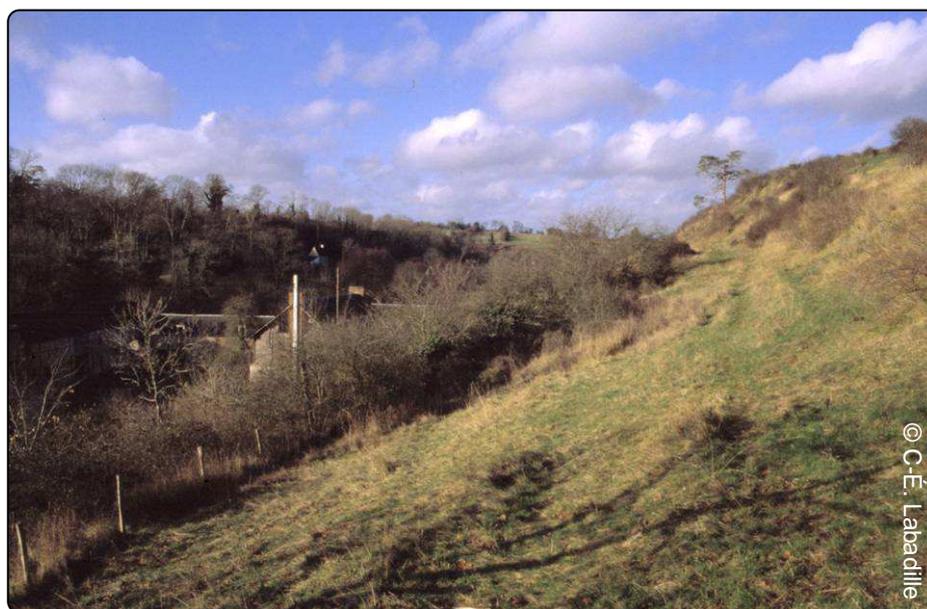
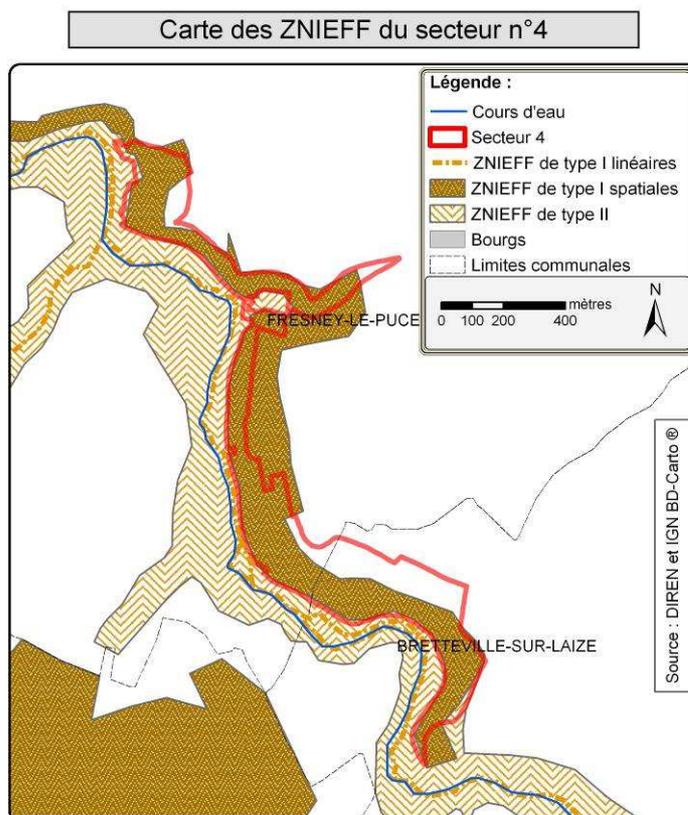
La lisière de la Forêt de Cinglais est visible sur le versant orienté au nord-est.

B4.2.2 Le patrimoine naturel inventorié, classé et protégé

Le Bassin de la Laize figure à l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Floristique et Faunistique de type II (code 00820000) : cette ZNIEFF* couvre 2 675 hectares. Le Coteau de Jacob-Mesnil est, de plus, identifié en ZNIEFF* de type I sur une surface de 41 ha (code 00820001).

Ces ZNIEFF* trouvent leur raison d'être dans la situation de contact entre Bassin parisien carbonaté et Massif armoricain siliceux. Cette caractéristique explique la présence d'une grande diversité de milieux, d'où une richesse écologique considérable. Plusieurs espèces rares et protégées de plantes ont été notées, dont quelques-unes ont d'ailleurs disparu entre deux passages de botanistes. Des mousses rarissimes y sont présentes. Les versants chauds et secs offrent des sites de reproduction à une faune peu commune sous nos latitudes (Lézard vert, Rossignol philomèle).

La Laize elle-même offre des potentialités appréciables en tant que frayères à salmonidés. Ce caractère supplémentaire lui a valu d'être sélectionnée comme ZNIEFF de type I (« La Laize et ses affluents », code 00820005).



Coteaux secs dans la vallée de la Laize

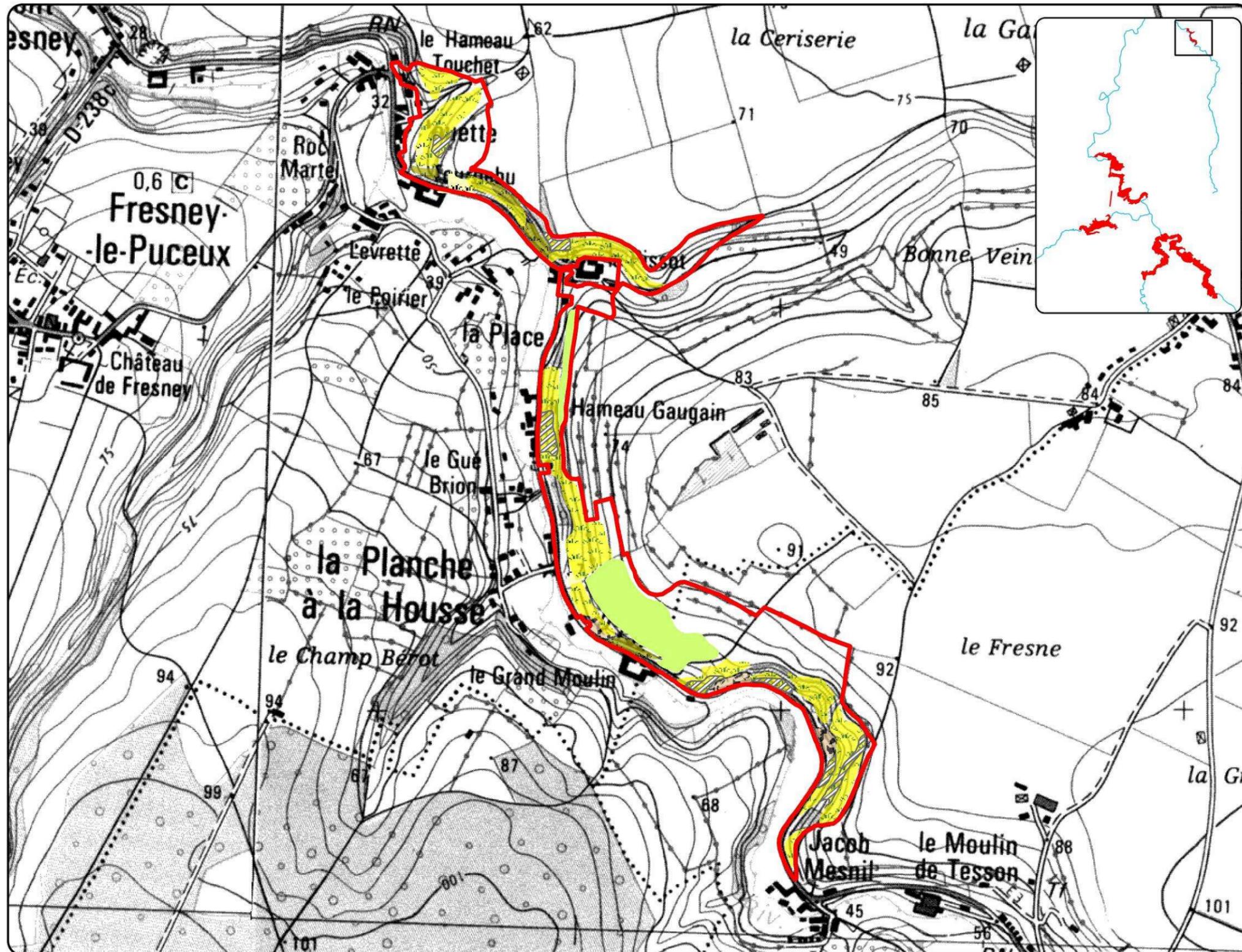
B4.2.3 Les habitats et espèces inscrits à la Directive

Liste et caractéristiques des habitats naturels* d'intérêt européen identifiés dans le secteur n°4

Source : CPIE des Collines normandes – 2005

Code EUR 15	Intitulé EUR 15	Mention	Caractéristiques	Surf. (ha)	Fiche annexe page...
Habitats agropastoraux					
6210	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaire	-	Haute pelouse marquée par les faciès d'embroussaillage à Fétuque de Léman, Brachypode penné, Avoine pubescente... Habitat bien représenté dans le secteur n°4	10,3	20
6220	Parcours substeppiques de graminées et annuelles du <i>Thero-Brachypodietea</i>	Prioritaire	Pelouse annuelle basse très ouverte. Habitat ponctuel dans le secteur n°4, extrêmement localisé	0,8	23
6230	Formations herbeuses à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats siliceux des zones submontagnardes de l'Europe continentale	Prioritaire	Prairie/pelouse assez ouverte à Orchis bouffon, Saxifrage granulé...	4,1	25
Habitats rocheux					
6110	Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles du <i>Alyso-Sedion albi</i>	Prioritaire	Pelouse succulente dominée par l'Orpin blanc ; Disséminé en petites tâches autour des pointements rocheux, associé aux <i>Pentes rocheuses avec végétation chasmophytique</i> (8210)	0,7	34
8210	Pentes rocheuses avec végétation chasmophytique	-	Groupement ouvert à petites fougères (Cétérach officinal, Capillaire trichomanes, Capillaire noir, Rue de muraille et Polypode vulgaire) des fissures ; Toujours imbriqué avec les <i>Pelouses rupicoles calcaires</i> (6110)		39
8220	Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	-	Groupement ponctuel des fissures de rochers siliceux, à petites fougères (notamment Capillaire du Nord) ; Toujours en mosaïque avec 8230	0,5	40
8230	Roches siliceuses avec végétation pionnière du <i>Sedo-Scleranthion</i>	-	Pelouses succulentes (présence de plantes grasses) et pelouses annuelles, toujours en mosaïque avec 8220		42

Cartographie des habitats naturels du secteur n°4



Légende

-  6210 - Pelouses sèches semi-naturelles
-  6220* - Parcours substeppiques
-  6230-FormationsHerbeusesNardus
-  Complexe_6110-8210
-  Complexe 8220 / 8230
-  Habitats dégradés
-  Zones boisées sans habitat européen
-  Zones non boisées sans habitat européen
-  Périmètre Natura 2000

Échelle : 1:10 000

0 250 mètres

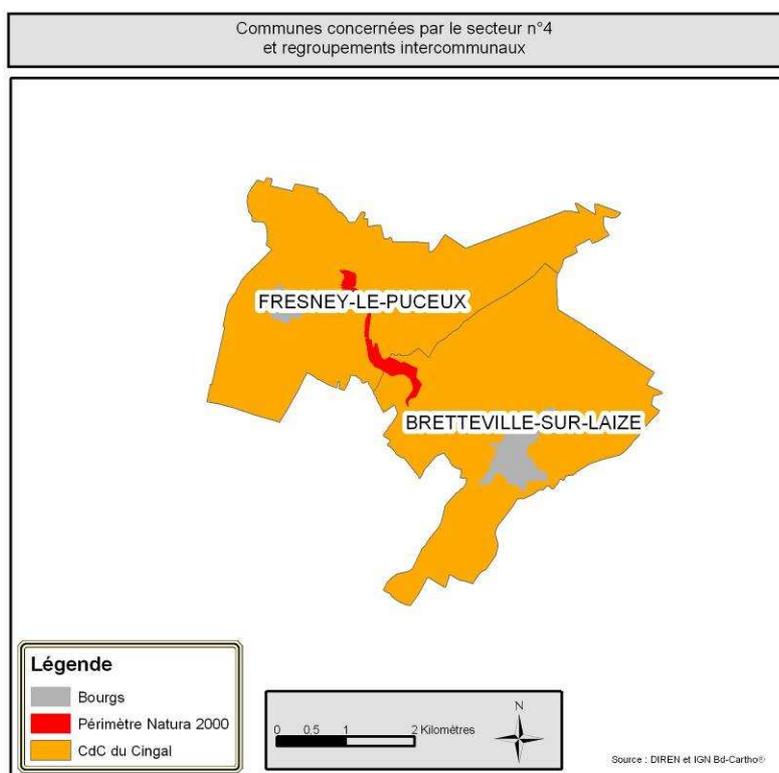
CPIE des Collines normandes

Juin 2009

Fonds cartographiques :
IGN Scan25® et DIREN Basse-Normandie

B4.3 Contexte socioéconomique

B4.3.1 Les périmètres administratifs, la démographie et l'urbanisme, les voies de circulation

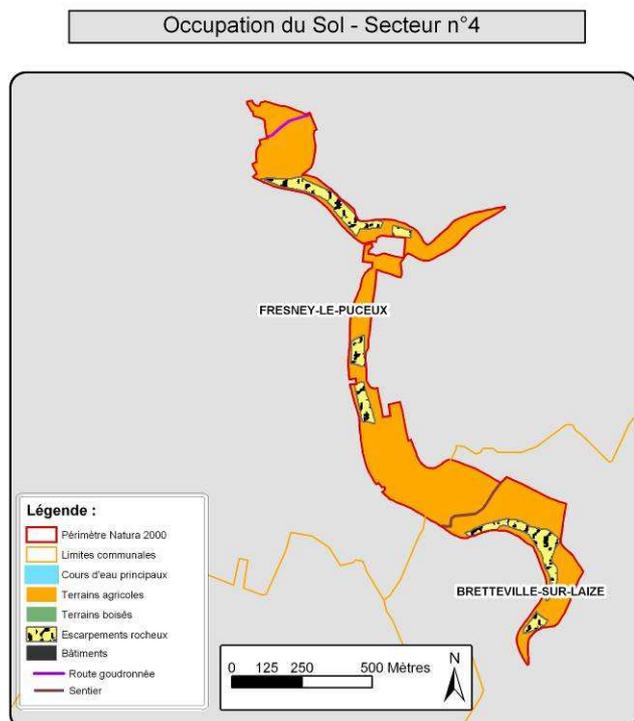


Le secteur n°4 est situé sur les communes de Bretteville-sur-Laize et de Fresney-le-Puceux, rattachées à la Communauté de Communes du Cingal.

Avec 1568 habitants à Bretteville et 620 à Fresney-le-Puceux en 2006 (d'après RGP, INSEE, chiffres en vigueur au 1^{er} jan. 2009), ces deux communes bénéficient d'un effet de périurbanisation avec la proximité de Caen. Leur démographie a connu une progression de 17 % entre 1968 et 1999, malgré de légères diminutions constatées à deux reprises (en 1975 et 1990). Une nouvelle baisse est observée à Fresney-le-Puceux entre 1999 et 2009 (-6%) tandis que celle de Bretteville continue d'augmenter (+4,1%). La densité démographique est différente sur les deux communes : avec 64 hab/km², Fresney-le-Puceux demeure une commune rurale, alors que Bretteville (162 hab/km²) présente quelques caractéristiques plus urbaines.

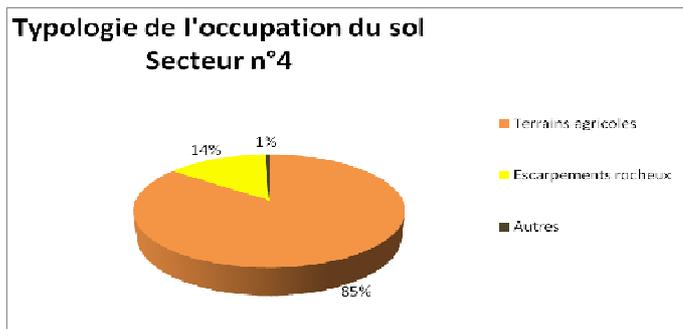
Les communes de Bretteville-sur-Laize et de Fresney-le-Puceux sont dotées d'un Plan Local d'Urbanisme.

B4.3.2 L'occupation du sol



Les coteaux de la Laize ont une vocation agricole, mais ils portent les symptômes d'une déprise avancée. Les anciennes prairies maigres, sur sols pentus et drainants, sont progressivement délaissées par les exploitants au profit des plateaux, beaucoup plus productifs et moins contraignants.

Environ 14% de la surface de ce secteur est occupée par des escarpements rocheux.



B4.3.3 Les activités socioéconomiques

L'agriculture

Les exploitations installées sur les communes du secteur n°4 sont tournées vers la céréaliculture, profitant de la valeur agronomique de la Plaine de Caen. De ce fait, les parcelles situées sur les coteaux deviennent de moins en moins intéressantes pour les agriculteurs, d'où les tendances très nettes à l'enfrichement. Ces coteaux sont encore partiellement exploités pour le pâturage de quelques bovins, d'un petit élevage équin et d'un troupeau de moutons.

La chasse

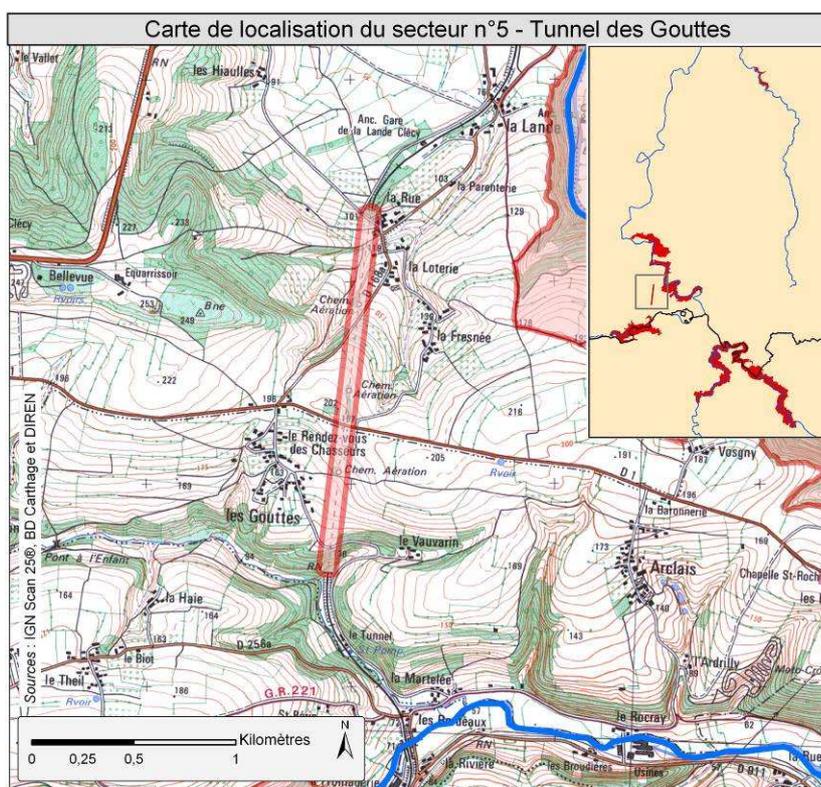
Peu de chasseurs utilisent le site. Le pigeon ramier et le lièvre sont les principaux gibiers chassables sur les versants. Les cultures sont en revanche propices au tir de perdrix grises, qui sont d'ailleurs nourries par agrainage. Une réserve de chasse est située dans le site.

B4.4 Principaux enjeux de conservation dans le secteur n°4

État de conservation des habitats naturels* d'intérêt européen du secteur n°4			
Source : CPIE des Collines normandes – 2005			
Code EUR 15	Intitulé EUR 15	État global de conservation	Exigences écologiques, sensibilités
Habitats agropastoraux			
6210	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>)	Bon	Menaces par abandon du pâturage et, par conséquent, progression des fourrés
6220	Parcours substeppiques de graminées et annuelles du <i>Thero-Brachypodietea</i>	Bon	Habitat vulnérable dans le site en raison de sa petite taille (« taches » de quelques décimètres carrés). Principalement menacé par l'abandon du pâturage
6230	Formations herbeuses à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats siliceux des zones submontagnardes de l'Europe continentale	Moyen	Risques d'enfrichement d'une part, tendances au surpâturage d'autre part
Habitats rocheux			
6110	Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles du <i>Alysso-Sedion albi</i>	Bon	Risques de progression de la friche arbustive par abandon du pâturage
8210	Pentes rocheuses avec végétation chasmophytique	Bon	Tendances à l'envahissement par la ronce et le lierre
8220	Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	Bon	Tendances à l'envahissement par la ronce et le lierre
8230	Roches siliceuses avec végétation pionnière du <i>Sedo-Scleranthion</i>	Bon	Risque de colonisation par la lande rocheuse

B.5 Secteur n°5 - Le Tunnel des Gouttes

B5.1 Localisation



Le Tunnel des Gouttes est un tunnel ferroviaire situé sur la ligne Caen-Flers. Cet ouvrage d'art, orienté nord/sud, se trouve à cheval sur les communes de Pont d'Ouille (entrée Sud) et de Clécy (entrée Nord).

Taillé dans la roche constituée de schistes du Briovérien très compactes, le tunnel coupe la crête qui relie Pont-d'Ouille à la D562.

Les deux extrémités du Tunnel sont situées dans des secteurs encaissés frais occupés par des bois de feuillus denses. L'entrée sud est fermée par une grille composée de barreaux verticaux

B5.2 Description

B5.2.1 Architecture

L'intérieur du Tunnel est doublé en briques ce qui lui confère un aspect général relativement lisse et homogène. Des guérites sont réparties tous les 50 mètres environ. Elles se présentent sous la forme de renforcements de 1,2 mètre de profondeur et 2 mètres de hauteur. Ces guérites devaient permettre à un piéton engagé dans le tunnel de se mettre à l'abri en cas de passage d'un train.



Entrée sud du Tunnel fermée par une grille à barreaux verticaux

Les parements de briques du tunnel sont percés de drains répartis de façon régulière (tous les 3 mètres). Ces drains font en moyenne une vingtaine de centimètres de hauteur et de largeur. Leur profondeur varie d'un drain à l'autre en fonction de la proximité de la roche en arrière de la doublure de brique.

Trois cheminées d'aération verticale sont réparties le long du tunnel et fermées à leur sortie par des grilles.

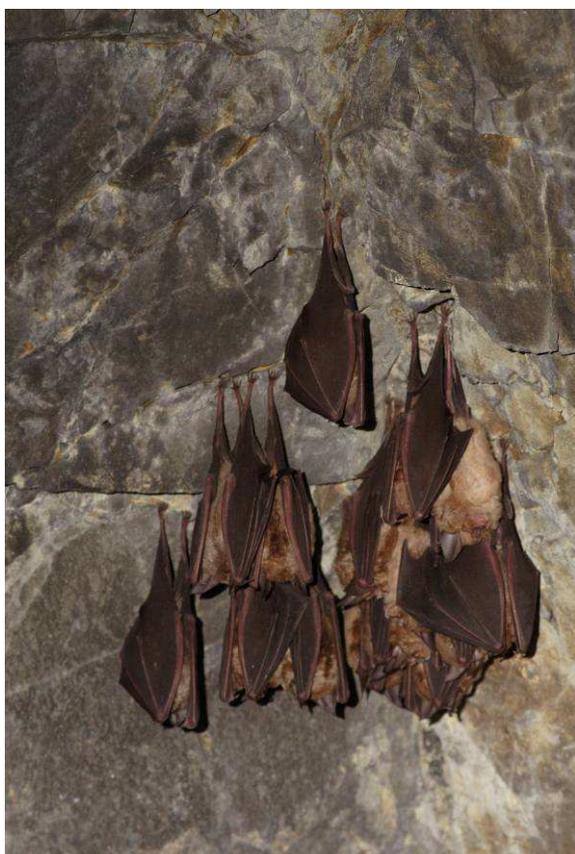
Les eaux de pluies circulent selon les plans de schistosité de la roche-mère et sont récupérées puis évacuées vers l'entrée sud par des fossés qui longent les parois sur une grande partie du tunnel.

B5.2.2 Le patrimoine naturel inventorié, classé et protégé

L'extrémité sud du Tunnel s'inscrit dans la Z.N.I.E.F.F.* de type II n°00850000 « Bassin du Noireau » et la partie nord du Tunnel est longée par la Z.N.I.E.F.F.* de type II n°00810000 « Vallée de l'Orne ». Ces zones ont notamment un intérêt lié à la flore typique qui se développe sur les affleurements rocheux, et à la qualité des zones boisées.

B5.2.3 Les espèces inscrites à la Directive présentes dans le Tunnel.

La solidité de la roche en Suisse normande est peu favorable à la formation de cavités naturelles. La présence du Tunnel des Gouttes constitue donc une cavité exceptionnelle désormais exploitée par plusieurs espèces de chauves-souris qui y trouvent un abri sûr et adapté à leur besoin pour la période hivernale. De fait, par sa longueur, le Tunnel offre une obscurité et des conditions hygro-thermiques favorables à l'hibernation des chauves-souris. En outre, la vétusté de la maçonnerie a pour conséquence le descellement de certaines briques et la création de fissures qui permettent à ces petits mammifères nocturnes de se cacher dans des cavités appropriées à leur hibernation. Enfin, les chauves-souris bénéficient à ce jour d'une relative tranquillité dans cet ouvrage souterrain, car seuls quelques passages ponctuels d'une locomotive pour le transport de matériel du vélorail sont à signaler.



Grappe de Grands Rhinolophes dans une cavité du Tunnel

Les populations de chauves-souris du Tunnel ont été suivies sporadiquement par le Groupe Mammalogique Normand dans les années 90. Depuis l'an 2000, un suivi annuel des chiroptères en hibernation est mené par le GMN et le CPIE des Collines normandes et a permis d'en apprendre davantage sur les espèces présentes.

Parmi les onze espèces rencontrées dans le Tunnel, six sont inscrites à l'Annexe II de la Directive "Habitats-Faune-Flore", dont la Barbastelle (*Barbastella barbastellus*) qui constitue ici l'effectif le plus important observé en Normandie en période d'hibernation. Globalement, la diversité des espèces présentes en hiver dans cet ouvrage souterrain, ainsi que le nombre croissant d'individus qui y est recensé depuis l'année 2000, font du Tunnel des Gouttes le quatrième site d'intérêt majeur pour l'hibernation de chauve-souris en Basse-Normandie. Il a également été classé d'importance nationale pour l'hibernation selon la méthodologie nationale appliquée pour le plan inter-régional de restauration des chiroptères (Source : GMN 2008).

*Liste et caractéristiques des espèces d'intérêt européen
identifiées dans le secteur n°5*

Source : CPIE des Collines normandes, Groupe Mammalogique Normand – 2009

Code EUR 15	Nom français	Nom scientifique	Caractéristiques	Fiche annexe page...
Mammifères				
1303	Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	9 individus en 2007-2008 et 6 en 2008-2009, nouvelle donnée	Mammifères volants insectivores qui ont besoin d'habitats diversifiés (haies, cours d'eau, bois, bâtiments et cavités souterraines) pour s'alimenter, se reproduire, s'abriter et hiberner. Leur fécondité est faible
1304	Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Présence régulière, effectif modeste (entre 21 et 62 individus observés entre 2006 et 2009) et maximum en fin d'hiver	
1308	Barbastelle	<i>Barbastella barbastellus</i>	Présence intermittente, effectif modeste (de 3 à 50 individus observés mais sur 2 mois uniquement). Population hibernante la plus importants de Basse-Normandie	
1321	Vespertilion à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	2 individus en hibernation en 2008-2009, n'avait pas été revu depuis 2002	
1323	Vespertilion de Bechstein	<i>Myotis bechsteini</i>	4 individus en hibernation en 2008-2009, nouvelle donnée	
1324	Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	Présence régulière, effectif modeste (de 4 à 35 individus observés entre 2006 et 2009)	

B5.3 Contexte socio-économique

B5.3.1 Les activités socio-économiques

Mis en service dans les années 1870, le Tunnel des Gouttes est un ouvrage rectiligne de 1791 mètres de longueur, 6 mètres de largeur pour 8 mètres de hauteur environ. Cela représente près de 16 ha au sol. Il abrite une seule voie, non électrifiée et décentrée. Le trafic de voyageurs a cessé en 1970 puis le fret de marchandises en 1979. La fermeture administrative du Tunnel a été déclarée en 2003 par Réseau Ferré de France. La voie de chemin de fer n'ayant jamais été désaffectée, les traverses de chemin de fer, les rails et le ballast sont toujours présents et fonctionnels.

Un diagnostic de l'état du tunnel réalisé en avril 2009 par RFF a constaté un état général moyen avec des zones en mauvais état avec des risques de chute de matériaux.

Association du Chemin de Fer (ACF)

L'ACF est une association fondée selon la loi de 1901 basée à Pont-Erambourg, qui gère la circulation de vélos-rails touristiques sur une portion de voie située entre la gare de Pont-Erambourg et l'entrée Sud du tunnel des Gouttes. Depuis l'été 2007, elle anime une autre portion de voie au-delà du Tunnel entre Mutrécy-Le Pont du Coudray et Thury-Harcourt. Cette association rassemble une soixantaine de membres - dont 15 bénévoles actifs, 1 salarié à temps plein et des saisonniers. Elle prend en charge le débroussaillage et l'entretien de la ligne à partir de Pont-Erambourg grâce à la mobilisation de ses membres et sympathisants.

Les vélos-rails ne traversent jamais le tunnel. Cependant, RFF autorise le passage ponctuel de locomotives pour les besoins logistiques de l'ACF. Bien que non régulier et relativement limité en nombre au cours d'un hiver, ces passages rentrent forcément en interaction avec les populations de chauves-souris lors de leur présence en d'hibernation.

Vers une remise en service de la voie ?

Par délibération du 12/12/2006, le Conseil Régional de Basse-Normandie a délibéré pour :

- demander à Réseau Ferré de France de maintenir intégralement la plateforme ferroviaire Caen-Flers afin de préserver la possibilité de l'utiliser à nouveau, notamment dans une perspective de scénarii à long terme ;
- lancer une étude de faisabilité d'une exploitation touristique de la ligne avec plusieurs options, intégrant le vélorail, la véloroute/voie verte et le train touristique.

Cette délibération répond à des projets existants pour la réhabilitation du Tunnel et soutenus par diverses associations locales, soit par un usage de transport de passagers à moyen ou long terme, soit par la mise en place d'une voie verte sur l'emprise de la voie ferrée.

Captage d'eau

Un poste de captage des eaux est installé au sud du tunnel pour le compte du Syndicat des Eaux de la région de Pont d'Ouilly depuis 1958. Un arrêt d'exploitation est envisagé en 2010 ou en 2011.

B5.4 Principaux enjeux de conservation des habitats dans le secteur n°5

<i>État de conservation et principales menaces sur les espèces d'intérêt européen du secteur n°5</i>			
<i>Source : CPIE des Collines normandes, Groupe Mammalogique Normand – 2009</i>			
Code EUR 15	Nom français	État des populations	Principales menaces
Mammifères			
1303	Petit Rhinolophe	<i>Mal connu</i>	Destruction et fermeture des gîtes de reproduction ou d'hibernation, dégradation des haies, intoxication par des produits phytosanitaires. Augmentation de la fréquence de passage de locomotives. Remise en service partielle ou totale de la voie ferroviaire Caen-Flers impliquant une restauration du tunnel.
1304	Grand Rhinolophe	<i>Mal connu</i>	
1308	Barbastelle	<i>Mal connu</i>	
1321	Vespertilion à oreilles échanquées	<i>Mal connu</i>	
1323	Vespertilion de Bechstein	<i>Mal connu</i>	
1324	Grand Murin	<i>Mal connu</i>	